COMPTE RENDU
INAUGURATION
LE MONDÉTOUR

13 NOVEMBRE 2025











SOMMAIRE

Discours de bienvenue par Yves Scelles 3

Discours par Ambre, Isabelle-Rome et Rosen Hicher..... 3

Plus sur “Les héroïnes” par Ambre..... 4

Discours présidentiel de Yves Scelles 5

La lettre de Hélène Bidard pour l'inauguration du Mondétour..... 6

Discours du vice-président, Philippe Scelles..... 7

Présentation du lieu par Yves Scelles..... 7

Sondage IPSOS/Fondation Scelles: l’opinion des françaises a l’égard de la prostitution.. 8
Présentation d’IPSOS..... 8
Présentation de Catherine Goldmann..... 8

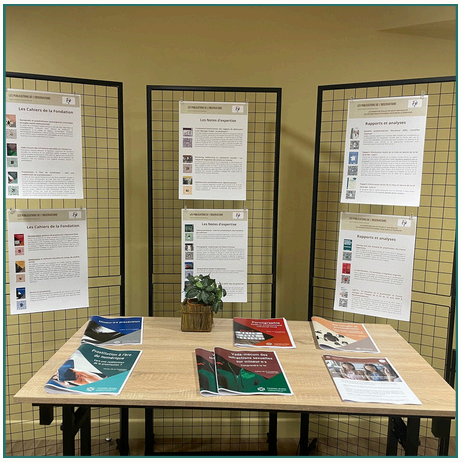
Synthèse et analyse du sondage par Catherine Goldmann..... 9

Table ronde : État des lieux des aspects répressifs contre le système prostitutionnel..... 12

Introduction de la Table Ronde par Frédéric Boisard (Fondation Scelles)..... 12
Les Intervenantes..... 13
Isabelle Rome..... 13
Yasmine Hennet-Azzoug..... 14
Julien Schaeffer-Plumet..... 14
Héma Sibi 15

La frise des 30 ans..... 16
Soutenez nos projets..... 18







Discours de bienvenue par Yves Scelles, Président de la Fondation Scelles, dévoilement de la fresque, et discours par Ambre, Isabelle Rome et Rosen Hicher

Au début de la soirée, le président de la Fondation Scelles, Yves Scelles, a remercié et accueilli les invité.e.s avant de présenter Ambre, une artiste passionnée de peinture autodidacte. En hommage aux femmes qui se sont battues pour l'abolition de la prostitution et la loi du 13 avril 2016, Ambre a peint une fresque intitulée « Les Héroïnes » qui a été dévoilée le soir de l'inauguration. Après son discours, Yves Scelles a présenté les marraines du lieu : Isabelle Rome et Rosen Hicher, qui ont ensuite dévoilé la fresque ensemble. Après le dévoilement, Ambre a parlé des femmes représentées dans sa fresque, de leur contribution au mouvement abolitionniste, de la façon dont elles l'ont personnellement inspirée et du style artistique qu'elle a choisi pour les représenter.



Isabelle Rome a ensuite prononcé un bref discours en tant que marraine du lieu, félicitant Ambre pour sa fresque, soulignant l'importance de la cause abolitionniste et saluant la Fondation Scelles pour la création du lieu “Le Mondétour”. Rosen Hicher a ensuite également prononcé un discours en tant qu'autre marraine du lieu, remerciant également Ambre, dénonçant la prostitution comme un acte de violence et félicitant la Fondation Scelles pour la création du lieu “Le Mondétour”.







Plus sur “Les Héroïnes” par Ambre



Les Héroïnes rend hommage à quatre femmes dont le courage a marqué la lutte contre le système prostitutionnel en France : *Hope, Rosen Hicher, Laurence Noëlle et Maud Olivier*. Quatre visages, quatre combats, une même flamme : la fresque *“Les Héroïnes”* rend hommage à celles qui ont fait avancer la liberté et la dignité des femmes en France.

De la jeune fille passionnée de peinture à la femme autodidacte, Ambre nous ouvre les portes de son univers artistique. À la suite de la période du Covid, elle décide de se lancer pleinement dans sa passion. Ce qu’elle aime avant tout, c’est peindre des portraits de femmes, à l’huile, à l’acrylique ou à l’aquarelle. Inspirée par les courants impressionnistes et art nouveau, Ambre impose son style à travers la représentation de visages féminins.

Son attrait pour les visages s’affirme d’ailleurs durant ses études de philosophie, au cours desquelles elle consacre un mémoire aux visages des femmes en poésie. Cette fascination naît de sa capacité à capter les émotions, les expressions et les histoires que reflètent les traits du visage.

Ambre réalise, pour la Fondation Scelles, une fresque composée de quatre visages de femmes qui luttent pour les droits des femmes. À travers cette œuvre, elle souhaite mettre en lumière le courage de ces femmes aux parcours de vie différents, mais aussi rendre visibles les femmes par leurs visages, et non par leurs corps. Trop souvent absentes des récits historiques, ces figures féminines trouvent dans la peinture d’Ambre, un moyen d’exister, de résister et de témoigner.

Pour l’artiste, “Peindre devient un acte d’engagement, une manière de célébrer et de défendre celles qui luttent pour les droits des femmes”.

Discours présidentiel d’Yves Scelles

Après le dévoilement de la fresque, les invité.e.s ont pris place et la soirée s'est poursuivie avec un discours présidentiel d'Yves Scelles. Dans son allocution, il a souligné la longue histoire de la Fondation dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et a expliqué que, grâce à des décennies de travail, l'organisation a appris que, pour avoir un impact durable, une action collective est nécessaire. Cette prise de conscience a conduit à la création du lieu “Le Mondétour”, un espace dédié à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.





Conçu comme un centre collaboratif et dynamique, il a pour objectif de rassembler les associations, d'encourager le dialogue, de partager les connaissances et de renforcer les efforts communs contre l'exploitation. Doté d'espaces polyvalents pour des événements, des ateliers, des réunions et des projets créatifs, il incarne la mission de la Fondation Scelles qui consiste à comprendre, informer, défendre et agir. Son objectif est d'inspirer et de soutenir toutes celles et tous ceux qui travaillent collectivement pour démanteler les systèmes d'exploitation et construire une société fondée sur l'égalité, le respect et la justice.

La lettre de Hélène Bidard pour l'inauguration du lieu “Le Mondétour”

Hélène Bidard, qui n'a pas pu être présente à l'inauguration, en raison d'autres engagements, a rédigé une lettre qui a été lue à l’audience.



Mesdames, Messieurs,

Participant aux commémorations des attentats du 13 novembre 2015, je vous prie d’excuser mon absence ce soir. Je remercie la Fondation Scelles de me permettre, par ce message, de saluer son infatigable engagement en faveur des droits humains, et plus particulièrement contre le système prostitutionnel et l’exploitation des personnes qui en sont victimes, avec l’inauguration, ce soir, du Mondétour, premier lieu dédié à l’abolition de la prostitution.

À travers ce lieu, c’est un droit fondamental, élémentaire qui est défendu : celui de disposer librement de son corps, sans que quiconque ne puisse l’exploiter, le violer ou le monnayer. Car on ne pourra pas lutter efficacement contre les violences faites aux femmes — notamment les violences sexuelles — tant que l’on considérera que le corps des femmes, voire celui des très jeunes filles ou jeunes hommes, peut s’acheter.

Cette évidence doit malheureusement encore être portée 10 ans après le vote de la loi de 2016. Je vais personnellement continuer à m’y employer.

La prostitution n’est pas un « métier ». Elle est l’expression d’un système de domination et d’inégalités où la précarité, la contrainte et la violence s’enracinent et s’entremêlent profondément. C’est pourquoi la lutte contre la prostitution doit être pensée comme un pilier essentiel du combat pour l’égalité entre les femmes et les hommes, et pour la dignité humaine. Rassembler toutes les forces engagées — associations, institutions, collectivités, chercheurs, chercheuses, acteurs et actrices de terrain, partenaires internationaux — autour d’une même exigence : celle de protéger, d’accompagner, permettre la reconstruction et démanteler les réseaux est essentiel. Car seule une action concertée, fondée sur la solidarité et la cohérence, permettra de faire reculer durablement l’exploitation sexuelle et de bâtir une société réellement égalitaire.

Votre Fondation incarne cette exigence et cette persévérance. Avec votre action, vous contribuez à faire avancer non seulement la justice, mais aussi la conscience collective. À toutes et à tous, je veux dire bravo, merci et continuons le combat.

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris, chargée de l’égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l’éducation populaire

Discours de Philippe Scelles, vice-président

Philippe Scelles a souhaité prendre la parole lors de cette inauguration pour rappeler la travail de son oncle et de sa tante qui n'avaient pas d'enfants et ont souhaité qu'il s'occupe de la Fondation dont il a pris la Présidence juste après son oncle.

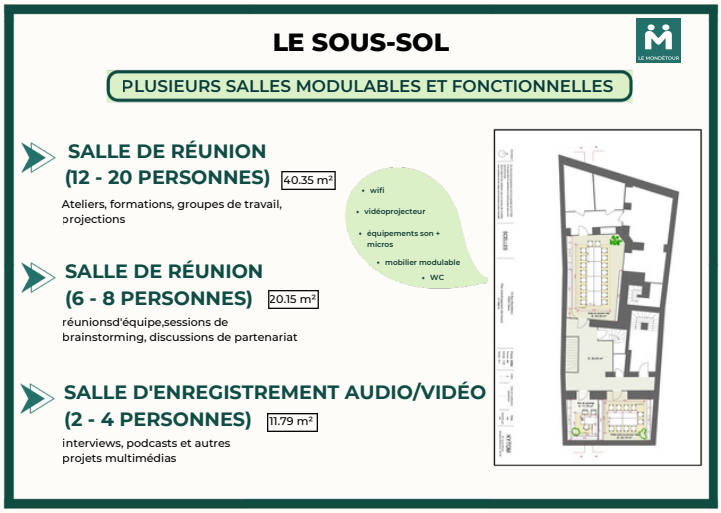
Philippe Scelles a mentionné les débuts de la Fondation, avec quelques personnes seulement dans les bureaux, et sa rencontre avec Sandra Ayad lors d'une manifestation au cours de laquelle il a souhaité la recruter pour la Fondation Scelles.

Philippe a ensuite tenu à remercier personnellement Sandra pour ses 32 années de fidélité à la Fondation Jean et Jeanne Scelles.

Présentation du lieu par Yves Scelles

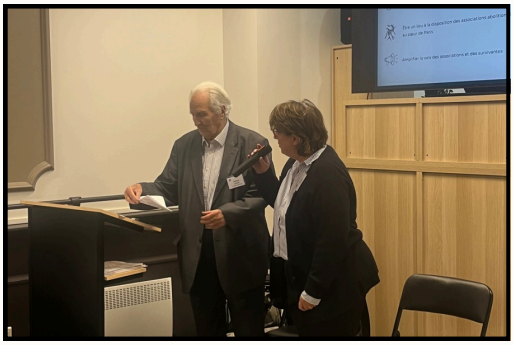
Une fois les discours d'introduction terminés, Yves Scelles a présenté le lieu, ses objectifs, son plan, les activités possibles et la démarche à suivre pour les associations souhaitant le réserver une ou plusieurs salles du lieu "Le Mondétour".











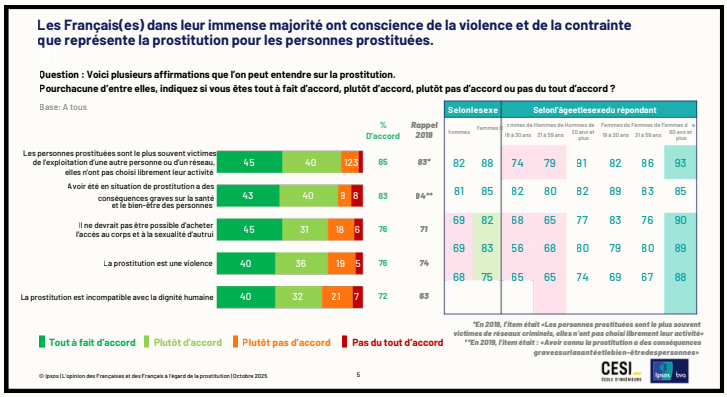


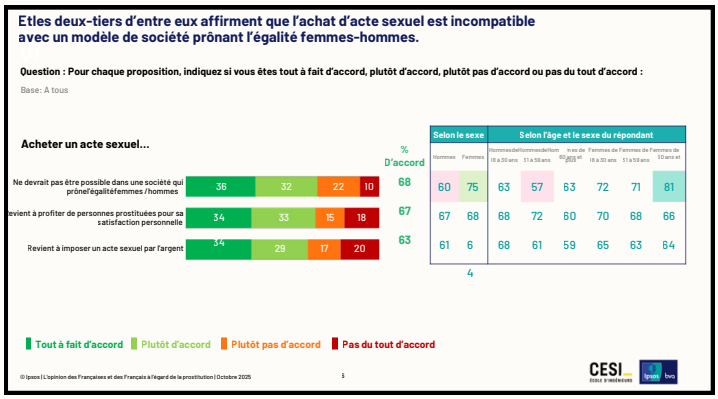


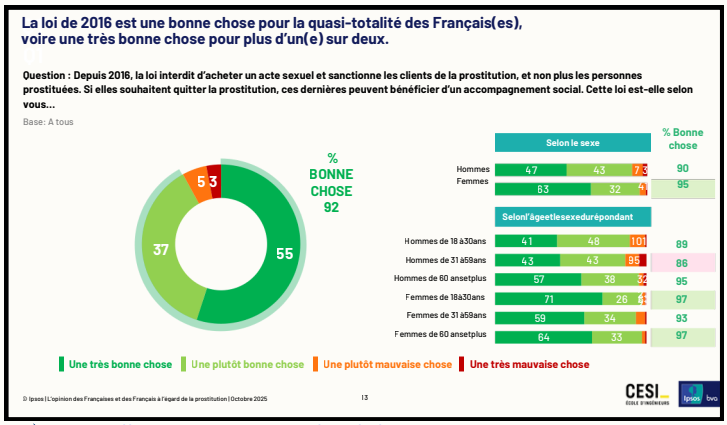
Sondage IPSOS-bva/Fondation Scelles: l'opinion des Français.e.s a l'égard de la prostitution

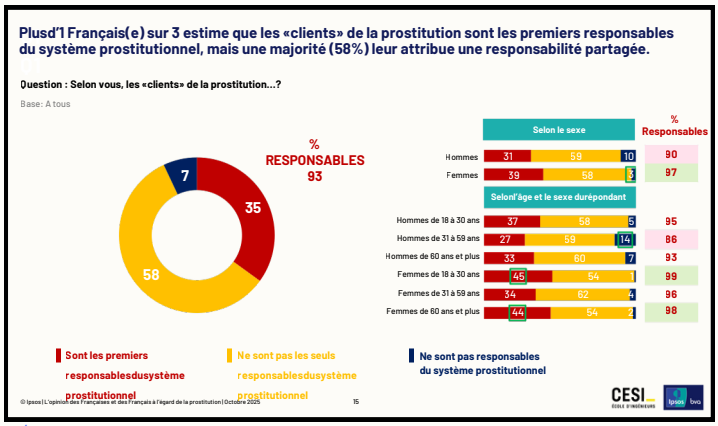
Le sondage a été présenté en deux parties : la première par Federico Vacas, d'IPSOS, et la seconde par Catherine Goldmann, de la Fondation Scelles.

Présentation par IPSOS









https://drive.google.com/file/d/1ceBjFO0bcXxFYq3eJCf4X_WgosCiDh9H/view?usp=drive_link

Présentation par Catherine Goldmann

Ipsos bva

Fondation Scelles
Connaître, Comprendre, Combattre l'exploitation sexuelle

LA PERCEPTION DE LA LOI 2016-444

2019
78% des Français.es soutiennent la loi

La loi 2016-444 est :
- une "bonne chose ": 52%
- une "très bonne chose ": 26%
- une "mauvaise chose" : 22%

2025
92% des Français.es soutiennent la loi

La loi 2016-444 est :
- une "bonne chose ": 37%
- une "très bonne chose ": 55%
- une "mauvaise chose" : 8%

L'opinion des Françaises et des Français à l'égard de la prostitution - Octobre 2025

LES CHIFFRES CLÉS DES 18-30 ANS

Prostitution = violence	79%	83%	56%
Il est urgent de lutter contre la prostitution	59%	56%	41%
Prostitution des mineur.e.s = évolution inquiétante	88%	82%	76%
Loi 2016 = "bonne chose" / "très bonne chose"	97%	95%	89%
Condamnation de l'achat d'un acte par un proche	51%	41%	25%

L'opinion des Françaises et des Français à l'égard de la prostitution - Octobre 2025

LES CHIFFRES CLÉS FEMMES / HOMMES

Prostitution = violence et contrainte	83%	69%
Achat d'actes sexuels = obstacle à l'égalité	75%	60%
Renforcer les sanctions envers les "clients"	87%	67%
Pénaliser davantage de "clients"	87%	63%

L'opinion des Françaises et des Français à l'égard de la prostitution - Octobre 2025

LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION

2019
85% des Français.e.s disent qu'il faut agir

d'agir : 31%
d'agir : 54%

2025
86% des Français.e.s disent qu'il faut agir
- il est urgent d'agir : 49%
- il est important d'agir : 37%

L'opinion des Françaises et des Français à l'égard de la prostitution - Octobre 2025

https://drive.google.com/file/d/1ceBjFO0bcXxFYq3eJCf4X_WgosCiDh9H/view?usp=drive_link

Synthèse et analyse du sondage par Catherine Goldmann



Introduction

Pourquoi un sondage ?

- 10e anniversaire de la loi en 2026
- Prendre le pouls de l'opinion cinq ans après le sondage Ipsos commandité par CAP International / 12 ans après le sondage Ifop pour le magazine Causette / 25 ans après le sondage Sofres de la Fondation Scelles pour son colloque de l'Unesco. Quelle évolution sur les 25 dernières années ?
- Double objectif : 1) Mettre l'accent sur la perception de la lutte contre l'achat d'actes sexuels : tout un axe du questionnaire est consacré à cet aspect, ce qui n'avait jamais été fait auparavant ; 2) s'interroger sur la perception du phénomène par les 18-30 ans (garçons et filles).
- Federico Vacas, directeur adjoint du département politique et opinion d'Ipsos
- Primeur du sondage qui sera disponible en ligne la semaine prochaine

L'analyse de la Fondation Scelles

- **L**a perception de la prostitution : une sensibilité au phénomène et une compréhension qui progressent

- Comme en 2019 (sondage Ipsos pour CAP International) , les Françaises et les Français ont une claire conscience de ce qu'est la prostitution : exploitation, violence… Stabilité par rapport au sondage CAP de 2019

Les évolutions les plus récentes du phénomène sont également précisément perçues. Deux thématiques ressortent et tiennent plus particulièrement à cœur des personnes interrogées :

La prostitution des mineur.e.s :

- 82% des personnes interrogées estiment que c'est une aggravation inquiétante qui réclame une réponse forte
- 95% des personnes interrogées pensent qu'il faut renforcer la sensibilisation des jeunes pour qu'ils comprennent ce qu'est véritablement la prostitution

La responsabilité d'internet et des réseaux sociaux :

- 86% jugent cette évolution préoccupante et 65% d'entre eux pensent qu'il faut une réponse forte
- 85% des personnes interrogées savent d'ailleurs que les plateformes et les réseaux sociaux qui publient des annonces ou facilitent les contacts peuvent être poursuivis pour proxénétisme.
- 91% demandent que l'on renforce les sanctions envers les plateformes numériques et les réseaux sociaux qui hébergent des annonces et facilitent les contacts.

Il **est urgent d'agir:** pour 86% des personnes interrogées, il est important ET il est urgent d'agir, ce qui correspond aux résultats du sondage Ipsos - CAP International de 2019 - https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2019-01/les_francais_et_la_prostitution.pdf . A une différence près toutefois : en 2019, la majorité des réponses disait qu'il était important d'agir ; aujourd'hui c'est l'urgence de l'action qui ressort : 49% en 2025 contre 31% en 2019.

La perception de la loi d'avril 2016 : un soutien largement majoritaire

La perception de la loi dans sa globalité est **positive** :

- 92% disent que cette loi est « une bonne chose », dont 55% « une très bonne chose ».
- En 2019, 78% des personnes interrogées répondaient que la loi était « une bonne chose » dont 26% « une très bonne chose. »
- En 2019, 22% par contre se disaient opposés à la loi alors qu'aujourd'hui, ils ne sont plus que 8% (10% d'entre eux sont des hommes)

Les personnes interrogées soutiennent unanimement la loi mais ont une compréhension un peu brouillée de son message : l'idée selon laquelle la personne en situation de prostitution est victime d'un système, qui est un des axes de la loi, n'est pas passée. Dans l'imaginaire collectif, la personne prostituée est toujours passible du délit de racolage. Ce qui signifie que 81% des personnes interrogées perçoivent la loi française comme un système un peu prohibitionniste où toutes les parties (personne prostituée / proxénète / client) sont poursuivies.

La pénalisation des « clients » : un principe connu et compris, mais une réalité encore mal acceptée

Cet aspect de la loi est connu des Français.e.s tout comme les sanctions encourues :
- 77%, presque 8 Français.e.s sur 10, savent que l'achat d'actes sexuels est interdit ;
- 69% savent que, dans certaines circonstances, les "clients" sont passibles de peines d'emprisonnement et d'amendes ;
- 64% savent qu'il existe des stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels.

Les Français.e.s comprennent le sens de cette interdiction :
- 68% disent qu'acheter un acte sexuel n'est pas compatible avec l'égalité femmes-hommes,
- 67% que c'est tirer profit de la personne prostituée pour sa propre satisfaction….

Et l'idée de **responsabilité du « client » dans le système prostitutionnel** (à noter que c'est la première fois qu'on essaie de mesurer statistiquement cette donnée) est clairement identifiée par 93% des répondant.e.s. Ce qui signifie que, **pour plus de 9 Français.e.s sur 10,** « le client » n'est plus l'acteur invisible : il porte **une responsabilité dans le fait prostitutionnel.**

Un chiffre très important qu'il faut néanmoins un peu nuancer : 35% pensent que les « clients » sont les « *premiers responsables* » du système prostitutionnel et 58% qu'ils sont responsables mais ont une responsabilité partagée.

Mais un principe qui se heurte à la réalité : Si le principe de la pénalisation est connu, accepté, compris par la grande majorité, dès que l'on rentre dans le concret des peines et des types de sanctions pour les "clients", l'unanimité se fissure.

Ainsi, à la question concernant les mesures pour lutter contre le système prostitutionnel (p. 14), les personnes interrogées ont plébiscité des mesures comme la sensibilisation des jeunes, l'intensification de la lutte contre le proxénétisme, le renforcement de l'accompagnement des personnes victimes…. avec plus de 90%, voire plus de 95% d'approbation. Mais dès que l'on aborde les sanctions des "clients", les chiffres faiblissent : 75% des répondants sont pour un renforcement des sanctions ou pour la pénalisation de davantage de clients (dont moins de 50% sont « tout à fait pour »).

Et que reste-t-il de ce principe quand la situation concerne un proche ? Tout d'un coup, le point de vue est différent. A la question : « Si vous appreniez que quelqu'un de votre entourage a ou a eu des relations sexuelles avec une ou des personnes prostituées, comment réagiriez-vous ? » Pour près de 70% des personnes interrogées, la réaction est partagée entre indifférence au nom de la liberté individuelle (chacun fait ce qu'il veut) et compréhension. Seuls 32% condamnent.

Qui est « client » ?
Toute dernière question du sondage, on a demandé aux personnes s'il leur était déjà arrivé d'acheter un acte sexuel auprès d'une personnes prostituée, même une seule fois ? **19% des hommes ont reconnu avoir déjà acheté un acte sexuel.**

A titre de comparaison :
- **En 2000, 16% des hommes avaient reconnu avoir déjà acheté une ou des relations sexuelles** (sondage Ipsos pour la Fondation Scelles - https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-et-la-prostitution-0)



-**En 2013, 18% des hommes avaient reconnu avoir déjà acheté un acte sexuel** (sondage Ifop pour le magazine Causette https://www.ifop.com/article/les-francais-et-la-prostitution/). Le chiffre n'a donc pas vraiment évolué en 12 ans, ni même en 25 ans. Un constat à double interprétation : d'un côté, depuis 2013, la prostitution a envahi internet et l'accès à la prostitution est devenu plus facile qu'il y a 12 ans // de l'autre, 19% des hommes, c'est un chiffre important : sur une population de 25 millions d'hommes de plus de 18 ans, cela représente près de 4,8 millions d'hommes "clients".

Autre donnée inquiétante à retenir, c'est le nombre de jeunes de moins de 30 ans, garçons mais aussi filles qui ont déjà acheté un acte sexuel : 20% des garçons et 11% des filles. En 2013, 9% des garçons de moins de 35 ans avaient déjà eu une relation sexuelle tarifée (la question n'avait pas été posée aux filles). Est-ce vraiment étonnant ? Cela confirme ce que l'on soupçonnait. Effets de la banalisation de la prostitution et de la pornographie.

Les écarts entre hommes et femmes
Sur l'ensemble du sondage, on constate une **différence entre les réponses des hommes et celles des femmes.** La perception du phénomène prostitutionnel chez les femmes et les hommes n'est pas la même : par exemple, près de 85% des femmes voient dans la prostitution une violence et une contrainte ; pour les hommes, c'est moins de 70%.

Mais dès qu'on en vient aux questions relatives à l'achat d'actes sexuels et des "clients", les **différences hommes-femmes sont encore plus marquées**, toutes générations confondues.

- A la question concernant l'achat d'actes sexuels comme obstacle à l'égalité femmes-hommes, par exemple, presque 8 femmes sur 10 affirment être d'accord mais seulement 6 hommes sur 10
- Sur les sanctions pour les « clients » : 87% des femmes soit presque 9 femmes sur 10, demandent à ce que l'on renforce les sanctions envers les « clients » mais seulement 67% des hommes / 87% des femmes mais seulement 63% des hommes demandent à ce qu'on pénalise davantage les "clients".

Les réponses des 18-30 ans
On retrouve ce même décalage, très accentué, chez les moins de 30 ans entre les réponses des jeunes hommes et celles des jeunes femmes.
Les jeunes femmes de moins de 30 ans sont particulièrement sensibles à la gravité du phénomène dans ses nouvelles évolutions : elles sont près de 60% à considérer qu'il est urgent de lutter contre la prostitution (56% pour l'ensemble des femmes) ; elles sont 88% à considérer que la prostitution des mineur.e.s est un phénomène inquiétant qui nécessite une réponse forte (82% pour l'ensemble des femmes) ; elles sont 97% à dire que la loi de 2016 est une bonne chose, dont 71% disent que la loi est une très bonne chose (alors que dans la même tranche d'âge, les hommes de moins de 30 ans sont seulement 41% à le penser)

Face à la question de l'achat d'actes sexuels, l'écart est encore plus marqué: 91% des jeunes femmes demandent à ce que l'on renforce les sanctions envers les "clients" contre 73% des garçons du même âge // 88% des jeunes femmes demandent à ce que l'on pénalise davantage de "clients" contre 67% des garçons. Et lorsque l'on évoque l'hypothèse d'un membre de leur entourage ayant des relations tarifées, les jeunes femmes sont 51% à se dire choquées et à condamner (41% pour l'ensemble des femmes)

Les garçons 18-30 ans sont loin d'avoir la même approche du phénomène que les filles du même âge. C'est d'autant plus inquiétant que 20% des garçons de cet âge ont déclaré avoir déjà eu une relation avec une personne prostituée. En 2013, 9% des garçons de moins de 35 ans avaient déjà eu une relation sexuelle tarifée.

Table ronde : État des lieux des aspects répressifs contre le système prostitutionnel

Introduction de la Table Ronde par Frédéric Boisard (Fondation Scelles)

Merci Catherine pour ton analyse du sondage qui prouve que le chemin est encore long pour faire passer le message de l'importance de la pénalisation des « clients » prostitueurs et l'urgence absolue qu'il y aurait à prendre en compte la réalité des violences qu'ils infligent et d'y mettre un terme à une échelle bien plus large que ce qui se fait aujourd'hui.

Nous avons bien compris à la Fondation Scelles que, devant l'ampleur du problème et devant les impératifs stratégiques, les contraintes économiques et humaines dont disposent nos institutions, et les possibilités que nous donne notre droit aujourd'hui, il faut aussi savoir parer au plus pressé. Mais est-ce suffisant ? Nous ne voulons pas, nous, d'une gestion des risques, mais leur suppression. C'est ça notre ambition. Et je pense, nos associations abolitionnistes pensent, les personnes engagées que je vois ici ce soir dans cette salle pensent légitimement que ce n'est pas trop demander.

Quand une mineure dit qu'elle reçoit plusieurs centaines de sollicitations par jour sur son téléphone portable, quand une jeune femme nous dit qu'elle pouvait s'évanouir pendant les actes et que le proxénète la passait sous la douche pour la réanimer entre deux agresseurs, que faut-il donc bien faire passer comme message auprès de l'opinion publique, des décideurs, des institutions pour comprendre l'absolue nécessité de mettre un terme à ces violences et de s'en prendre aux premiers responsables qui sont les "clients". Des hommes. Beaucoup d'hommes. Dans les mesures alternatives aux poursuites judiciaires que nous animons à Paris et dans le Val d'Oise, que des hommes depuis 8 ans.

Dans le même temps, nous voyons bien que les Françaises et les Français partagent, dans leur ensemble, la nécessité de combattre le système prostitueur, ils ne veulent pas revenir sur la loi, ils ont conscience du rajeunissement des victimes et des auteurs qu'ils soient proxénètes ou « clients » prostitueurs, ils ont conscience du rôle des plateformes numériques, quelles qu'elles soient et quels que soient leurs discours de défense et de justifications, ils ont conscience de la responsabilité de ces plateformes à maintenir ce système en place parce, d'abord, ça rapporte de l'argent tout ça… Mais à quel prix ? Pour encore combien de jeunes femmes broyées, de jeunes migrantes désorientées et exploitées, de gamines manipulées ?

1200 verbalisations par an, à peine 4 par jour sur l'ensemble du territoire. 138 hommes mis en cause pour recours à la prostitution aggravée en 2023, 11 condamnés à des peines d'emprisonnement dont une majorité avec du sursis. Mais où sont les autres ? derrière leur écran d'ordinateur ? ici dans cette salle ? dans notre entourage familial ? chez nos voisins ? chez certains de nos amis ?

Alors à la Fondation, et avec les associations de FACT-S, nous avons aussi bien analysé les évolutions du proxénétisme, l'essaimage sur l'ensemble du territoire national, la spécialisation des auteurs par activité, et des autrices, d'ailleurs, toujours plus nombreuses, nous avons remarqué à quel point les interconnections entre les narcotrafiquants et les réseaux de traite et de proxénétisme se sont affirmées, renforcées et s'autoalimentent toujours plus aujourd'hui.

Mais je me dois aussi de féliciter celles et ceux qui les combattent. Et là, pour le coup, ils et elles sont nombreuses dans cette salle. Nous en avons 4 chacun.e dans leur champ d'activité autour de cette table. Et non des moindres. Et, avec vous, nous avons envie d'avoir vos expériences et vos éclairages, vos idées pour changer le rapport de force ?

Je vais vous présenter chacun.e à votre tour, avant de vous laisser la parole et de vous laisser le fil de la discussion sur une ou deux questions.

Les intervenant-es de la table ronde



Philippe Scelles, Isabelle Rome, Julien Schaeffer-Plumet, Yasmine Hennet-Azzoug, Héma Sibi



ISABELLE ROME

> *Que vous évoquent les résultats de ce sondage et qu'avez-vous envie de nous dire sur l'importance de lutter contre les auteurs de ces violences prostitutionnelles ?*

> *Que faudrait-il faire, selon vous, aujourd'hui, pour améliorer le dispositif ?*

- Isabelle Rome a rappelé son action de relance de la loi du 13 avril 2016 lorsqu'elle était en charge du Ministère de l'Égalité et les groupes de discussions thématiques étalés sur plusieurs semaines dans lesquels la Fondation Scelles a été invitée à s'exprimer

- Elle a fait état des débats qui subsistent au sujet de la mise en œuvre de la loi, tout en soulignant la nécessité d'une efficacité accrue de celle-ci, pour la dignité de toutes les victimes du système prostitutionnel.

- Elle a rappelé l'importance d'une diplomatie abolitionniste et du plaidoyer international pour la loi française qu'elle vient notamment de promouvoir dans un déplacement au Japon aux côtés de Maud Olivier.

Les intervenant-es de la table ronde



YASMINE HENNET-AZZOUG

> *Pourriez-vous revenir pour nous sur cette affaire de proxénétisme que vous avez eu à traiter récemment, avec un proxénète condamné à 15 ans de réclusion criminelle et ses spécificités ?*

> *Comment travaillez-vous avec les forces de sécurité du département ? comment sont-ils impliqués sur ces dossiers ?*

> *Quelles pistes d'amélioration à court et long terme pour lutter contre le système prostitutionnel voyez-vous ?*

- *Yasmine Hennet-Azzoug a mentionné le récent procès d'assises qui a eu lieu au TJ de Pontoise et dans lequel elle intervenait en tant que Ministère Public : réseau de proxénétisme protéiforme, chef du réseau condamné à 15 ans de réclusion. Cynisme de la défense qui s'est interrogée sur la nécessité de mettre des moyens d'enquête conséquents sur cette affaire. L'ACPE était partie civile dans ce dossier.*

- *Elle a rappelé l'étroite collaboration de ses services avec les services de police du 95, indispensable à la mise en œuvre de la loi et le rôle de la DCT groupe proxénétisme dans le démantèlement de ce réseau qui exploitait des mineur.e.s*

- *Elle a fait état d'une évolution de la politique pénale sur son ressort et dans d'autres ressorts avec la systématisation des assises pour juger les proxénètes de mineur.e.s de moins de 15 ans selon la qualification criminelle qui s'applique.*

- *Elle a évoqué la difficulté à faire du "traitement de masse" des "clients" prostitueurs et la priorité donnée à la lutte contre le proxénétisme. Elle mentionne la progression, dans son ressort, des comparutions immédiates dans des cas de recours aggravés à la prostitution. Vouloir juste améliorer les chiffres n'est pas forcément la bonne réponse pénale pour la magistrate. Il convient de viser un traitement pénal qualitatif dans la lutte contre l'exploitation sexuelle."*



JULIEN SCHAEFFER-PLUMET

> *Quand on s'est vu à Besançon pour une colloque du Mouvement du Nid, vous aviez évoqué avec moi la piste des amendes forfaitaires délictuelles pour les « clients » prostitueurs, où en est ce projet aujourd'hui ?*

> *Avec Madame Le bail que nous saluons, vous aviez également évoqué plusieurs pistes de travail avec nous sur les "clients" qui sont dans les procédures judiciaires, mais aussi sur les procédures de PV simplifiés ? qu'en est-il ?*

> *Quelle est, pour vous, la meilleur façon de lutter, d'améliorer le dispositif ? et que pensez-vous de la responsabilité des plateformes numériques ?*

- *Julien Schaeffer-Plumet est revenu sur les pistes d'amélioration du dispositif pour lutter contre l'achat d'actes sexuels et notamment sur la mise en place de l'amende forfaitaire pour faciliter la verbalisation des clients. Cette proposition est actuellement en cours de discussion avec la DACG.*

- *L'OCRTEH propose de dispatcher les "clients" identifiés dans des procédures de proxénétisme traitées par les services de Police Judiciaire vers les commissariats et gendarmeries et ce afin d'augmenter le nombre de poursuite de client en partageant les tâches face à un nombre limité d'effectifs de police spécialisés dans la lutte contre le proxénétisme.*

- *L'OCRTEH a proposé un PV simplifié pour les agents en charge des verbalisations.*

- *L'OCRTEH travaille le plaidoyer sur la nécessité de pénaliser les "clients" prostitueurs au sein des services de police.*

Les intervenant-es de la table ronde



HÉMA SIBI

> *J'aimerai que tu nous parles de là où le système de l'égalité a commencé, la Suède, du changement de regard de l'opinion publique sur cette question de la pénalisation des « clients », sur la valorisation de la pénalisation des "clients" auprès des forces de l'ordre, sur leur capacité à adapter et faire évoluer leur loi aux tendances technologiques et sociétales (Onlyfans). Bref pourquoi ça fonctionne?*

> *Et puis, si tu peux aussi nous faire un retour sur ton récent déplacement en Allemagne, sur la situation sur l'échec réglementariste et les prises de position politiques qui vont dans le sens d'un modèle suédois/français ?*

- Héma Sibi a rappelé le rôle moteur de la Suède dans la mise en oeuvre d'un modèle abolitionniste qui décriminalise les personnes prostituées, propose des programmes d'accompagnement et de sortie, renforce la lutte contre la traite et le proxénétisme, pénalise l'achat d'actes sexuels et montre sa capacité à s'adapter aux tendances sociétales (pénalisation acheteurs sur onlyfans)

- Elle a mentionné le travail de la police avec les unités spécialisées dans les interpellations des "clients" en Suède. la mise en oeuvre de la loi a eu des effets positifs assez rapidement : forte diminution de la prostitution sur la voie publique et désengagement des réseaux face à un territoire devenu hostile. La sanction minimale en Suède est passée à 1 mois d'emprisonnement pour l'achat d'un acte sexuel.

- Elle a souligné le changement de regard de l'opinion publique en Suède qui était opposée à la loi au moment de sa mise en oeuvre alors que, 10 ans après, les ¾ des Suédois.e.s ne veulent plus revenir en arrière et sont favorables à la pénalisation des "clients"

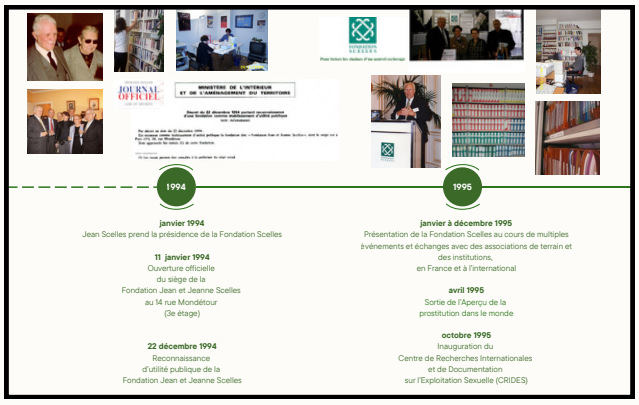
- A contrario, les pays réglementaristes, comme l'Allemagne, subissent aujourd'hui les dérives de la marchandisation sexuelle et plusieurs voix politiques s'expriment désormais en faveur d'un modèle "à la suédoise" qui sanctionne les "clients".



La Frise des 30 ans

Tout au long de la soirée, dans le sous-sol du Mondétour, nous avons présenté une frise de nos actions, en l'honneur des 30 ans de la Fondation Jean et Jeanne Scelles et de notre engagement contre l'exploitation sexuelle et la prostitution.







La frise mettait en évidence les étapes institutionnelles clés, depuis notre création (1994) et notre reconnaissance d'utilité publique jusqu'au développement de notre siège social, en passant par les transitions à la direction et la mise en place de structures telles que le CRIDES (devenu Observatoire).

Cette chronologie présentait nos principales contributions aux politiques publiques et au plaidoyer international, reflétant notre participation à des conférences nationales et mondiales, notre implication dans les débats législatifs et la création de coalitions abolitionnistes qui renforcent notre impact collectif.

Elle a souligné l'étendue des publications de la Fondation Scelles (rapports, guides, revues de presse et outils de recherche) ainsi que nos efforts croissants en matière de prévention et de sensibilisation, notamment les outils destinés aux jeunes et les campagnes grand public.

Elle a également démontré notre présence et nos partenariats internationaux, montrant comment notre mission a évolué au fil des ans, pour aboutir à l'inauguration du nouveau lieu “Le Mondétour” en Novembre 2025.









LE MONDÉTOU
UN ESPACE ENGAGÉ CONTRE LES VIOLENCES
Le Mondétour vise à :


HEROINES

SOUTENEZ NOS PROJETS

JE M'INFORME ET JE PARTAGE

fondationscelles.org
crides.fondationscelles.org

@fondationscelles

@fond_scelles

fondationscelles

JE PARTAGE MES COMPÉTENCES

- Je rejoins la Fondation comme **bénévole (administration, immobilier, collecte de fonds...)**
- Je suis volontaire en **Service Civique**
- Je deviens **ambassadeur** pour la Fondation

JE SOUTIENS DES ACTIONS

- Je m'engage comme **partenaire**
- Je contribue comme **mécène**
- J'offre un **espace publicitaire**

JE M'INFORME

- Par mail : secretariat@fondationscelles.org
- Par téléphone : 0140260445

NOS ACTIONS NE PEUVENT PAS EXISTER SANS VOTRE SOUTIEN FINANCIER. AIDEZ-NOUS !

La Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat le 22 décembre 1994, agit contre l'exploitation sexuelle et vient en aide aux populations victimes du système prostitutionnel. Vos dons sont essentiels pour nous permettre de maintenir et développer nos projets.

COUPON-RÉPONSE

Je donne en faisant un DON PONCTUEL OU RÉGULIER
avec déduction fiscale de 66% à 75%

☐ *Don au titre de l'impôt sur le revenu (IR) :* 66% *de votre don peuvent être déduits de votre IR dans la limite de 546€.*

☐ *Don au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) :* 75% *du montant de votre don peut être déduit de votre IFI dans la limite de 50 000€ de déduction.*

Je fais un don en ligne via la plateforme de *HelloAsso*

helloasso
l'engagement, tout simplement

Je fais un don par courrier en joignant ce coupon-réponse

Fondation Jean et Jeanne Scelles
14 rue Mondétour - 75001 Paris

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

E-Mail : _____

Montant du don : _____

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal